SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS

Je vote SMPS

MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ

élections professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

CAPN des Directeurs et Directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Le SMPS : porte-voix de tous les manageurs de santé

Indépendant de toute affiliation politique, le Syndicat des Manageurs Publics de Santé est **force de proposition pour l'évolution du système de santé** et de **ceux qui le font vivre**. Dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, le SMPS se revendique d'un **syndicalisme moderne**, fondé sur la **crédibilité, le sérieux et la recherche de propositions** constructives. Notre action s'inscrit également dans la proximité grâce à notre maillage territorial.
Sur chaque territoire, les bureaux régionaux sont là pour vous accompagner, vous conseiller et vous défendre.

Servir, agir, réussir **avec vous** !

La CAPN, c'est quoi ?

La Commission Administrative Paritaire (CAP) est **l'instance de représentation des personnels titulaires de la fonction publique hospitalière**. Elle est composée en nombre égal de représentants de l'administration et de représentants du personnel. Pour les corps à gestion nationale, il n'en existe qu'une, gérée par le CNG.
Elle traite des sujets relatifs aux **carrières individuelles** et est obligatoirement saisie pour avis sur les actes ayant un impact sur la gestion du corps de l'agent et sur la carrière de chaque agent du corps (titularisation, avancement de grade ou promotion de corps, recours en évaluation, sanctions disciplinaires au-delà du premier groupe, etc.).

Le SMPS : un syndicat engagé pour vous

Au SMPS, un seul mot d'ordre : répondre à l'urgence avec les groupes de travail D3S
Chaque année de retard prise par rapport à la réforme DH sera facteur de démobilisation. Nos revendications reposent sur un principe simple : à niveau de responsabilités comparable, niveau de reconnaissance et de rémunération comparable. Avec environ 1 300 D3S en activité, les mesures nécessaires à la revalorisation du corps représenteraient un effort budgétaire limité.
Au SMPS, nos échanges réguliers avec les cabinets ministériels et l'administration centrale nous permettent de porter directement les attentes des D3S et de défendre leurs intérêts.
Nous sommes entendus. Donnez-nous les moyens de l'être encore davantage :

- Je vote SMPS pour obtenir un alignement indiciaire et indemnitaire avec les DH, à la hauteur des responsabilités exercées ;
- Je vote SMPS pour permettre aux D3S de bénéficier de la réforme de la haute fonction publique et d'être reconnus à un niveau comparable à celui des administrateurs de l'État ;
- Je vote SMPS pour mieux reconnaître l'exercice territorial ;
- Je vote SMPS pour augmenter le nombre d'emplois fonctionnels en élargissant les critères d'éligibilité ;
- Je vote SMPS pour mettre fin aux inégalités entre D3S : le complément de traitement indiciaire (CTI) doit bénéficier à tous.

Il est temps d'agir avec force et ambition :
Du 3 au 10 décembre : je vote pour le syndicat qui obtient des résultats.
Je vote SMPS !

Scannez le QR-code pour découvrir le programme

SMPS MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ | SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS

affilié à UNSA SANTÉ & SOCIAUX PUBLIC ET PRIVÉ

SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS

Je vote SMPS

MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ

élections professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026

CAPN des Directeurs et Directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Vos candidats SMPS

Le SMPS, premier défenseur du corps des D3S

Alors que d'autres organisations syndicales s'enlisent à réclamer la fusion du corps des D3S avec celui des directeurs d'hôpital (DH), beaucoup de D3S sont aujourd'hui amers face au manque d'avancées concrètes.

Depuis dix ans, la stratégie des syndicats majoritaires n'a permis d'obtenir aucune évolution significative pour le corps. Il est temps de sortir de l'ornière.

Constructif mais exigeant, au SMPS, nous défendons un secteur sanitaire, social et médico-social fort, dans lequel les D3S disposent d'un statut, d'une rémunération et de perspectives professionnelles à la hauteur de leurs responsabilités.

Notre diagnostic : un problème de fidélisation plus que d'attractivité. La multiplication des établissements sans directeur titulaire, l'augmentation du nombre de postes vacants et des intérims, le faible nombre de candidatures sur certaines chefferies doivent nous alerter. Le nombre de candidats au concours connaît un rebond. Pourtant, trop nombreux sont les D3S qui quittent rapidement leur corps après quelques années d'exercice.

Alors, où sont les D3S ? Beaucoup choisissent de rejoindre le corps des directeurs d'hôpital…

Le coup de massue : le nouveau statut des DH entré en vigueur au 1er janvier 2026 ! Les écarts de rémunération, déjà importants, se sont encore accentués avec cette réforme.

Soyons clairs, les D3S ne travaillent pas en silo, ils connaissent les réalités de leurs collègues DH et ne les minimisent aucunement. Toutefois, le métier de D3S n'en est pas moins complexe que celui de DH, nos responsabilités sont équivalentes. Gestion des affaires financières selon deux nomenclatures comptables distinctes, pilotage de la qualité et de la gestion des risques sur des référentiels différents, relations avec les usagers… Les D3S sont partout et maitrisent l'intégralité des domaines fonctionnels dans des champs variés et avec une pluralité de financeurs (ARS, départements et parfois même l'Etat).

Cette diversité de compétences témoigne du haut niveau d'expertise des D3S. Au SMPS, nous dénonçons ce décrochage et nous regrettons que les différents corps de direction n'aient pas été revalorisés simultanément.

1



Joan Pasquier
Directeur
EHPAD Pont-sur-Yonne

2



Aline Dumoulin
Directrice adjointe
CH de Mont-de-Marsan

3



Alexandre Gris
Délégué national
SMPS

4



Yannick Kerjose Le Boulc'h
Directeur
EHPAD de Saint-Gobain

5



Marie-Cécile Darmois
Directrice
CH de Crépy-en-Valois

6



Séverine Laboue
Directrice
GH de Loos-Haubourdin

7



Serge Morard
Directeur adjoint
Centres Hospitaliers Layon Aubance et Doué en Anjou

8



Séverine Fongond
Directrice adjointe
CH de Rosheim

9



Véronique Robuchon
Directrice
EHPAD d'Ecouflant

10



Karima Idjhanine
Directrice
EHPAD de Flavy-le-Martel

Le mandat qui s'ouvre doit permettre de consolider ces avancées.
Face à l'échec que tout le monde peut constater de la coalition CGT-FO-CFDT le temps du changement est venu.
Avec une majorité demain, le SMPS pourra aller encore plus loin.

Scannez le QR-code pour découvrir le programme

SMPS MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ | SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS

affilié à UNSA SANTÉ & SOCIAUX PUBLIC ET PRIVÉ